

Abonnement saison hiver 2018/2019

Association pour le **Maintien d'une Agriculture Paysanne**

AMAP DU BOCAGE – produits laitiers vache

Siège social : Maison des Associations - 40ter square des Caraïbes - 35400 SAINT MALO

.....
membre adhérent de l'AMAP du Bocage, à jour de ma cotisation, souscrit un abonnement pour la saison, soit 13 distributions à : *(cocher les cases correspondantes)*

- panier 1 – 4 yaourts nature	12x	x 2,50 € = €
- panier 2 – tomme au cidre	12x	x 2,50 € =€
- panier 3 – tomme nature	12x	x 2,50 € € =€
- panier 4 – galette de Baguer	12x	x 2,50 € € =€
- panier 5 – fromage frais	12x	x 2,50 € € =€
- panier 6 – fromage ail et fines herbes	12x	x 2,50 € € =€
- panier 7 – fromage blanc 500 g battu.	12x	x 2,50 € € =€
- panier 8 – fromage blanc 500g non battu	12x	x 2,50 € € =€

➤ **SOIT UN TOTAL DE**€

Cet abonnement garantit des produits laitiers de vache qui bénéficient de soins favorisant:

- la prévention en amont
- le bien être animal
- le recours à l'homéopathie si besoin
- de nourriture garantie sans engrais chimiques ni pesticides

disponibles à mesure de leur fabrication, et me permettra de connaître notre agriculteur partenaire. Je reconnais que les intempéries, les ravageurs et les maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire à la production. J'accepte d'assumer ces risques, sachant toutefois que je recevrai ma juste part de la production de la saison.

Modalités de prélèvement : *(cocher la case correspondante)*

1 versement :€

2 versements :€ à l'inscription, € en janvier 2019

Les chèques sont libellés à l'ordre de « **Lauriane Lereau** ».

Pour les membres adhérents prenant un abonnement en cours de saison, le montant sera établi au prorata des distributions restantes.

Partage de la récolte :

Les distributions ont lieu une semaine sur 2, les mercredis de 18h30 à 19h30, salle du Lévy à St Malo à compter du 17 octobre 2018

Si je ne peux me déplacer, je mandate une personne de mes relations pour venir chercher le panier à ma place, sachant qu'aucun remboursement ni report à la quinzaine suivante ne seront effectués

Signature de l'adhérent

Fait à

le.....